



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



La commune de Liffol-le-Grand a décidé d'améliorer les peuplements forestiers dans les parcelles forestières n° 93, 94 et 102. Il s'agit de réaliser une plantation en substitution d'un taillis sous futaie ruiné et dans une régénération en échec depuis 20 ans, et de reboiser une ancienne pessière exploitée en 2007.

Ce projet, portant sur 4,60 ha, a fait l'objet d'une recherche de subvention. Il est cofinancé par l'Union Européenne, avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) géré par la Région Grand Est.

Les prestations subventionnées comprennent la préparation du sol, la plantation de chênes sessiles, érables sycomores, pins laricio, merisiers et alisier torminaux (5660 plants), la pose de protections individuelles contre le gibier, l'application de répulsif et la mise en place d'un engrillagement, le premier entretien de la plantation, ainsi que la maîtrise d'œuvre assurée par l'Office National des Forêts.

Le montant global des dépenses prévisionnelles retenues est de 47933,33 €. L'aide accordée se monte à 19173,32 € : 12079,19 € pour le FEADER, soit 63% de la subvention totale, et 7094,13 € pour l'Etat (37%).

Lien vers la page web de la Commission européenne consacrée au FEADER :

https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/find-funding/eu-funding-programmes/european-agricultural-fund-rural-development-eafrd_fr

